

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 305 / Août 2020

PANORAMA DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Capitale	Papeete
Superficie	3 251 km ²
Superficie de la ZEE	5 500 000 km ²
Situation géographique	Pacifique sud, Auckland à 4 100 km, Honolulu à 4 400 km, Paris à 18 000 km
Langues parlées	Français et langues vernaculaires ⁽¹⁾
Monnaie	Franc Pacifique – F CFP - (code ISO 4217 : XPF) - 1 000 CFP = 8,38 euros
Statut	Collectivité d'outre-mer rattachée à la France
Rang mondial IDH (2010)	75

(1) Tahitien, paumotu, marquisien, mangarévien, rurutu, raivavae...

Repères historiques

Originaire de l'Asie du Sud-Est, le peuple polynésien s'est progressivement implanté, de 300 après J.-C. à la fin du XIV^e siècle. Quant aux Européens, ils ont touché la Polynésie française dès 1521 (Magellan), mais ne se sont installés qu'en 1767, après l'arrivée du capitaine Wallis.

À la fin du règne de la dynastie Pomare, le territoire passe sous protectorat français (1842) avant d'être cédé à la France (1880). Les Établissements français d'Océanie (EFO) deviennent « Polynésie française » en 1957 et le rattachement à la France est confirmé par référendum en 1958.

L'installation du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) en 1964, puis les essais nucléaires jusqu'en 1996, bouleversent l'économie et la société polynésiennes. Le Pacte de progrès (1993), cosigné par l'État et le gouvernement polynésien, pour assurer la transition postnucléaire vers une croissance autocentrée, contribue à l'émergence d'activités telles que la pêche, la perliculture, le tourisme et le BTP.

Organisation institutionnelle

L'autonomie de gestion (1977) est complétée par le statut d'autonomie interne en 1984. Plusieurs fois amendé, il donne une personnalité propre à la Polynésie française au sein de la République (1996) et des pouvoirs élargis (2004). Les fonctions de l'État, circonscrites aux missions régaliennes (garantie des libertés publiques, défense, monnaie...), sont assurées par son représentant local, le Haut-commissaire de la République. Les compétences du Pays sont mises en œuvre et contrôlées par les quatre institutions suivantes :

- le **Président**, élu par l'Assemblée de Polynésie française pour 5 ans, constitue le gouvernement et dirige son action. Il promulgue les lois de Pays et signe les actes délibérés en Conseil des ministres. Il est l'ordonnateur du budget et dirige l'administration locale ;
- le **Gouvernement**, composé d'un vice-président et de 7 à 10 ministres, est chargé des affaires relevant de sa compétence. Il arrête les projets de délibérations à soumettre à l'Assemblée ainsi que les mesures d'application nécessaires ;
- l'**Assemblée de Polynésie française** (APF), composée de 57 membres élus pour 5 ans au suffrage universel direct, adopte les lois de Pays et les délibérations présentées par le gouvernement. Elle vote le budget ainsi que les comptes de la Polynésie française et contrôle l'action du gouvernement ;
- le **Conseil économique, social et culturel** (CESC), assemblée consultative de 48 membres représentant les groupements professionnels, les syndicats, les organismes et les associations qui concourent à la vie économique, sociale et culturelle du Pays, est obligatoirement saisi pour avis sur les projets à caractère économique, social ou culturel et propositions d'actes soumis par le gouvernement ou l'APF.

I – UNE POPULATION EN VOIE DE VIEILLISSEMENT

Estimée à 278 400 à fin décembre 2019, la population polynésienne est en hausse de 0,4 % (+0,6 % en moyenne entre 2012 et 2017). Le ralentissement de la croissance démographique s'explique par la faiblesse de la natalité, liée à la baisse de la fécondité, et un déficit migratoire persistant. Entre 2012 et 2017, 17 500 personnes ont quitté la Polynésie française, dont un quart de jeunes (18-25 ans), le plus souvent pour des études ou des expériences professionnelles.

La population est concentrée aux îles du Vent (3/4 du total), surtout à Tahiti (2/3), et aux îles Sous-le-Vent (13 % du total).

Indicateurs démographiques en 2019	Polynésie française	France
Population (millions)	0,278	67
Part des moins de 20 ans (%)	30,1	23,7
Part des 20-59 ans (%)	56,6	49,4
Part des 60 ans et plus (%)	13,3	26,9
Densité de population (hab./km ²)	73	118
Évolution annuelle moy. de la population (%), 2012-2017)	0,6	0,4
Taux de natalité (taux pour 1 000 habitants)	12,7	11,2
Taux de mortalité (taux pour 1 000 habitants)	5,6	9,1
Taux de mortalité infantile (moyenne annuelle 2014-19, pour 1 000 naissances)	7,4	3,8
Indice conjoncturel de fécondité	1,7	1,9
Espérance de vie des femmes à la naissance (années)	78,5	85,6
Espérance de vie des hommes à la naissance (années)	75,1	79,7

Sources : Insee, ISPF

II – PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Affectée par la crise économique mondiale, doublée d'une période d'instabilité politique, la Polynésie française a traversé une longue récession, le PIB réel chutant de 10,2 % entre 2008 et 2012. La croissance s'est ensuite progressivement ranimée, comme en témoigne l'évolution de l'Indicateur de climat des affaires (ICA), au-dessus de sa moyenne de longue période depuis fin 2013.

Selon les estimations des Comptes économiques rapides, la croissance s'accélère, le PIB progressant de 2,7 % en volume en 2019, après +2,7 % en 2018 et +2,4 % en 2017. Elle est principalement fondée sur la consommation des ménages (+2,4 %) et l'investissement (+5,5 %), ainsi que sur les exportations (+5 %), grâce au tourisme.

La crise sanitaire liée au Covid-19 est venue interrompre ce cycle et se traduit en 2020 par une baisse globale des activités.

Principaux indicateurs économiques en 2019	Polynésie française	France
PIB (milliards de F CFP courants ⁽¹⁾)		289 464
Taux de croissance du PIB (% , F CFP constants)		1,5
PIB par habitant (millions de F CFP courants ⁽¹⁾)		4,29
Taux de dépendance aux importations en 2018 (en %/PIB)	36,8	32,1

(1) Estimation CEROM

Sources : CEROM, IEOM, Insee

Des prix à la consommation plutôt stables

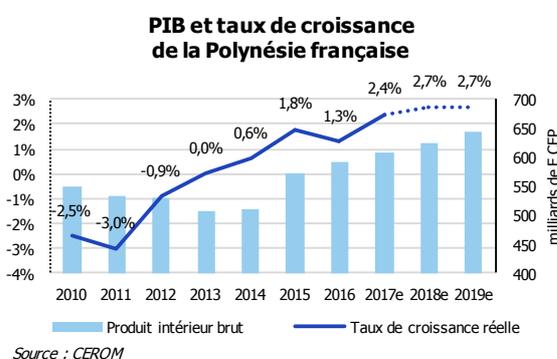
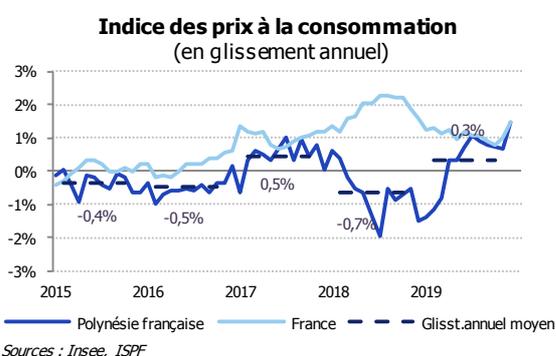
En repli de 0,7 % en 2018, l'indice des prix à la consommation demeure globalement stable en 2019 (+0,3 % en rythme annuel) : la revalorisation des tarifs de l'électricité (+7,2 %), ainsi que la hausse des loyers (+5 %) et des produits alimentaires (+1,4 %) est compensée par le recul marqué des prix des communications (-18 %), lié à l'accroissement de l'offre en téléphonie mobile et accès internet.

Renforcement du marché du travail en 2019

Altéré par la récession, l'emploi salarié s'est contracté de 2,2 % en moyenne annuelle entre 2008 et 2013, mais a rebondi avec le retour de la croissance (+1,7 % entre 2014 et 2019). Il est caractérisé par la prédominance des services (82 % du total en 2019) et la place occupée par les services non marchands (un emploi sur quatre).

Les offres d'emploi, qui diminuaient de 7 % en moyenne par an entre 2008 et 2013, augmentent de 9,9 % entre 2014 et 2019.

Toutefois, le Covid-19 contribue à dégrader le marché du travail dès le premier semestre 2020 : l'indice de l'emploi salarié se replie de 8,2 % en rythme annuel au mois de mai.



Emploi	2010	2019	Évolution 19/10 (1)
Emploi total	75 125	78 795	0,5%
Emploi non salarié	10 488	12 800	2,2%
Emploi salarié	64 637	65 995	0,2%
Secteur primaire	1 764	1 782	0,1%
Industrie	5 069	5 160	0,2%
BTP	5 203	4 864	-0,7%
Commerce	5 909	9 824	5,8%
Services marchands	29 007	29 439	0,2%
Services non marchands	17 685	14 927	-1,9%

Sources : CPS, ISPF

(1) Taux de croissance annuel moyen

Des échanges extérieurs déficitaires

La promotion de productions aptes à satisfaire la demande intérieure (substitution aux importations) et compétitives à l'international est confrontée à deux handicaps majeurs : l'isolement de la Polynésie française du reste du monde et la petite taille de son marché local, qui limite les opportunités d'économies d'échelle.

Structurellement déficitaire, le solde de sa balance commerciale s'établit à -182 milliards de F CFP en 2019. Quant aux échanges de services, ils sont excédentaires (72 milliards de F CFP en 2018), notamment grâce au tourisme. Ainsi, le taux de couverture des importations par les exportations se situe en général entre 50 et 60 %.

La France, les autres pays d'Europe et les États-Unis sont les premiers partenaires du pays ; ils concentrent 48 % de son commerce extérieur (importations + exportations).

Importations (en millions de F CFP)	2019	Part
Produits des industries agricoles et alimentaires	42 035	22 %
Biens intermédiaires	40 709	21 %
Biens d'équipement	35 167	18 %
Produits énergétiques	22 079	12 %
Biens de consommation	30 052	16 %
Produits de l'industrie automobile	17 992	9 %
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	3 893	2 %
Total	191 925	100 %

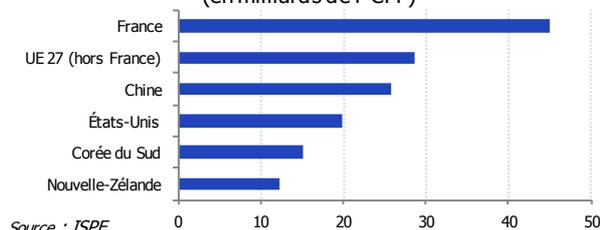
Source : ISPF

Exportations* (en millions de F CFP)	2019	Part
Produits perliers	5 026	50 %
Poisson	1 818	18 %
Noni	608	6 %
Huile de coprah	489	5 %
Vanille	791	8 %
Monoï	349	4 %
Nacres	240	2 %
Divers	649	7 %
Total	9 970	100 %

Source : ISPF

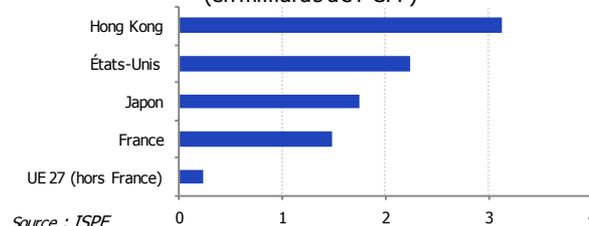
(*) hors réexportations

Principaux fournisseurs en 2019
(en milliards de F CFP)



Source : ISPF

Principaux clients en 2019
(en milliards de F CFP)



Source : ISPF

III – LES PRINCIPAUX SECTEURS

Principaux indicateurs sectoriels	2010	2019	Évolution 19/10 (1)
Fréquentation touristique (nombre de touristes)	153 919	236 642	+4,9 %
Exportations de perles brutes (en millions de F CFP)	7 357	4 870	-4,5 %
Exportations des produits de la pêche (en millions de F CFP)	674	1 822	+11,7 %
Importations de bitume (en tonnes)	2 039	1 137	-6,3 %
Importations de bois transformé (en tonnes)	25 954	27 676	+0,7 %
Importations de ciment (en tonnes)	103 768	90 084	-1,6 %
Immatriculations de véhicules neufs	5 525	7 295	+3,1 %

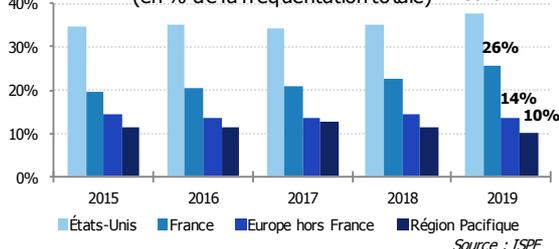
Sources : ISPF, Service de la pêche

(1) Taux de croissance annuel moyen

Prépondérant dans l'économie polynésienne, le secteur tertiaire représente plus de 80 % de la valeur ajoutée et plus de 8 salariés sur 10.

Au sein de ce dernier, les administrations publiques ont une place primordiale : elles contribuent pour un cinquième à la création de richesse. A contrario, l'apport du secteur primaire (4 %), de la construction (3 %) et de l'industrie (9 %) est beaucoup moins significatif.

Principaux marchés émetteurs de tourisme
(en % de la fréquentation totale)



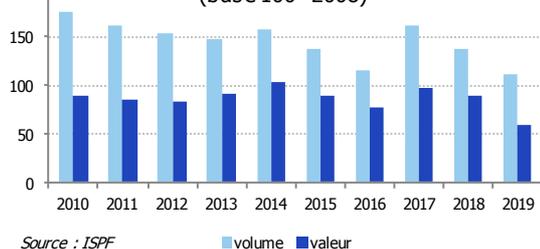
Source : ISPF

Le tourisme

Première recette à l'export du pays, le tourisme a eu du mal à retrouver le chemin de la croissance après la crise mondiale de 2008. La fréquentation touristique a même reculé de 3,5 % par an en moyenne jusqu'en 2013, pour ensuite progresser de 6,3 % pour atteindre 237 000 visiteurs en 2019.

En cumulé, les États-Unis, l'Europe, notamment la France, et la région Pacifique (Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie pour plus de 90 %) amènent les 3/4 des visiteurs de la Polynésie française.

Exportations de perles brutes
(base 100=2008)



Source : ISPF

■ volume ■ valeur

La perliculture

Deuxième source de devises de la Polynésie française, la perliculture est essentielle pour les Tuamotu-Gambier, pilier de la production. Affectée elle aussi par la crise de 2008, elle a en outre du mal à s'organiser (problèmes de surproduction et de commercialisation) sur un marché international concurrentiel et fluctuant.

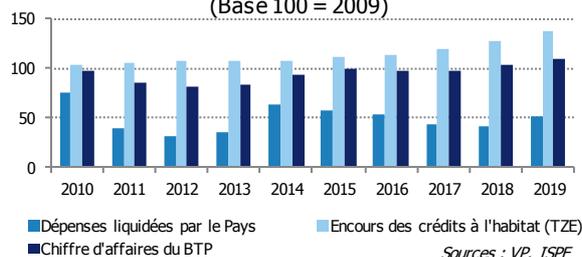
En 2019, les exportations ont rapporté seulement 4,9 milliards de F CFP pour 10 tonnes (8,3 milliards de F CFP pour 9 tonnes en 2008), soit -11 % en volume et -41 % en valeur sur la période.

Le BTP

Entre 2008 et 2013, le BTP a perdu un quart de ses emplois et de son chiffre d'affaires, pénalisé non seulement par la crise économique, mais aussi par l'instabilité politique, qui a pesé sur la décision en matière de commande publique.

La reprise permet au secteur de retrouver des couleurs, avec le dynamisme de l'investissement immobilier. En témoigne la progression moyenne annuelle de l'encours des crédits à l'habitat, +4,8 % depuis 2014. La commande publique, en revanche, demeure en dessous de son niveau d'avant crise : les dépenses liquidées par le Pays atteignent 13 milliards de F CFP en 2019, contre 19 milliards en 2010, soit un tiers de moins.

Évolution du BTP
(Base 100 = 2009)



IV – LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

La Polynésie française compte trois banques (Banque Socredo, Banque de Polynésie et Banque de Tahiti), trois sociétés de financement (Ofina, Sogelease BDP et Oceor Lease Tahiti) et le Centre de chèques postaux (CCP), via l'Office des postes et télécommunications (OPT). Interviennent aussi des établissements financiers hexagonaux (AFD, CDC, CASDEN, CAFFIL, DEXIA Crédit local et SOGEFOM) et la BEI, institution financière de l'Union européenne. Localement, l'offre de financement est complétée par la SOFIDEP (prêts pour les PME), ainsi que l'Adie et Initiative Polynésie pour du microcrédit.

La crise économique a altéré l'activité de prêt des banques polynésiennes : alors que l'encours sain des crédits baissait, -0,5 % en moyenne par an entre 2011 et 2016, les prêts non performants progressaient rapidement. Ainsi, le taux de créances douteuses brutes a touché un record, 12,8 % en 2014, avant de refluer (4,7 % fin 2019), suite aux mesures de recouvrement engagées (procédures internes, cessions à des sociétés spécialisées).

Sur l'exercice 2019, le dynamisme de la production permet à l'encours des crédits sains d'augmenter de 8,6 %.

Stable jusqu'en 2013, l'encours des actifs financiers des agents économiques redémarre ensuite vigoureusement, +4,3 % en moyenne annuelle depuis 2014, grâce au renforcement de la trésorerie des entreprises et de l'épargne des ménages.

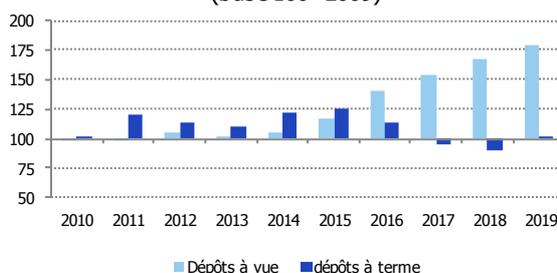
La progression est significative pour les dépôts à vue, +9,7 % en moyenne par an, et les comptes sur livrets (+3,8 %), dans une moindre mesure. A contrario, les dépôts à terme (-1,6 %) sont négligés, en raison de taux peu rémunérateurs.

Indicateurs monétaires et financiers

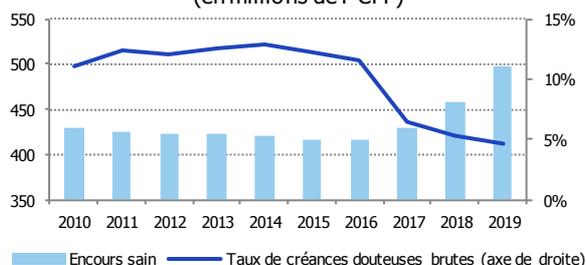
2019

Masse monétaire M3 (milliards de F CFP) à fin décembre	527
Taux de créances douteuses – Ets de crédit locaux (en %)	4,7
Nombre d'habitants par guichet bancaire	2 033
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 565
Nombre de comptes bancaires par habitant	1,37
Nombre de cartes bancaires par habitant	0,85

Évolution de l'encours des actifs financiers
(base 100=2009)



Évolution de l'encours des crédits octroyés par les banques locales
(en millions de F CFP)



Indicateurs entreprises

2019

Taux des crédits aux entreprises 4 ^e trimestre 2019 :	
- Découvert	2,25 %
- Équipement	2,32 %
Actifs financiers (milliards de F CFP) à fin décembre	152
Concours bancaires (milliards de F CFP) à fin décembre (*)	193
dont crédits d'exploitation	38 %
dont crédits d'investissement	50 %
Taux de créances douteuses brutes à fin décembre	7,2 %

(*) Établissements de crédit locaux et hors zone d'émission
Source : IEOM, données locales

Indicateurs ménages

2019

Taux des crédits aux ménages 4 ^e trimestre 2019 :	
- Découvert	9,26 %
- Immobilier	2,07 %
Actifs financiers (milliards de F CFP) à fin décembre	415
Concours bancaires (milliards de F CFP) à fin décembre (*)	333
dont crédits habitat	68 %
dont crédits consommation	25 %
Taux de créances douteuses brutes à fin décembre	3,3 %